

MISE EN GARDE

La délivrance du permis n'est pas une garantie d'honnêteté ou de compétence, mais est basée sur le dépôt d'un cautionnement qui sert d'abord à garantir l'observance de la loi et qui, dans certaines conditions, peut indemniser les consommateurs en tout ou en partie en cas d'insolvabilité. En aucune façon, l'Office de la protection du consommateur ne se prononce sur la qualification des représentants.

AGENCE DE RECOUVREMENT GLOBAL INC.

100-2055 RUE PEEL
MONTRÉAL QC H3A 1V4

PERMIS D'AGENT DE RECOUVREMENT

NUMÉRO DE PERMIS : 400298

Valide du : 2020-08-01 au 2022-07-31

AGENCE DE RECOUVREMENT GLOBAL INC.
100-2055 RUE PEEL
MONTRÉAL QC H3A 1V4

AUTRES NOMS DU COMMERÇANT



Présidente